



Rete europea degli Enti Locali per la pace in Medio Oriente
Network of European Local Authorities for peace in the Middle East
Réseau des collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient
Red Europea de las Autoridades Locales por la paz en Oriente Medio
Netzwerk von europäischen lokalen Behörden für den Frieden im Nahen Osten

**Position du réseau des collectivités européennes
pour la paix au Proche-Orient
à l'issue de la rencontre de Pérouse (Italie)
des 24 et 25 mai 2006**

Malgré les difficultés croissantes, une politique de paix au Proche-Orient demeure encore possible. Celle-ci passe par le refus de la guerre, du terrorisme et de la violence et de l'occupation ; sur le respect des principes de légalité, du droit international et des droits humains ; sur la reconnaissance des deux peuples – israélien et palestinien – jouissant d'une même dignité et des mêmes droits. De même qu'aucune menace de destruction ne saurait être proférée à l'égard de l'Etat d'Israël, nul ne peut nier le droit des Palestiniens à un Etat indépendant. Les deux peuples disposent du même droit de vivre en paix et en sécurité dans un Etat souverain avec des frontières reconnues.

L'occasion perdue de résoudre ce long conflit ainsi que la conclusion tragique du processus de paix, initié par les Accords d'Oslo, qui en a découlé, ont conduit à une grave paralysie politique et à une détérioration de la situation sur le terrain, laquelle risque aujourd'hui de précipiter la région dans le chaos et dans un nouveau bain de sang. C'est à la fois le devoir et dans l'intérêt de l'Europe, des Nations unies et de la communauté internationale, d'éviter qu'un tel scénario se réalise.

La poursuite de l'isolement international du gouvernement palestinien conduit par le Hamas, suite à des élections libres et démocratiques et le gel des financements sont destinés à provoquer l'écroulement de l'Autorité nationale palestinienne, préfiguration d'un Etat palestinien démocratique et indépendant, coexistant aux côtés de l'Etat d'Israël.

Pour éviter un tel scénario, nous demandons à l'Union européenne, aux gouvernements des Etats-membres, aux Nations unies et à la Communauté internationale de renouer le dialogue avec les nouveaux leaders palestiniens et israéliens, ceci afin d'éviter un nouveau conflit sanguinaire, promouvoir la reconnaissance réciproque, mettre fin à l'occupation, à la violence, au terrorisme, aux violations des droits humains, aux actions unilatérales, en vue de réactiver les négociations et mettre fin à la guerre une fois pour toutes.

Le dialogue, et non l'isolement, constitue le meilleur instrument pour persuader le Hamas de renoncer définitivement au terrorisme et de reconnaître le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Ceci a pu être vérifié ces derniers mois par les collectivités locales européennes qui ont pu rencontrer les nouveaux responsables des pouvoirs locaux palestiniens issus du Hamas.

Les interventions à caractère humanitaire sont insuffisantes pour éviter une aggravation de la situation. Des actes concrets sont aujourd'hui nécessaires afin de faire renaître l'espoir et restaurer la confiance dans un région ravagée par l'occupation, le terrorisme et les souffrances. Une politique de long terme s'impose pour renforcer le choix fait par le peuple palestinien et demandé par la communauté internationale, de la voie démocratique, ainsi que son engagement dans la construction d'institutions locales et nationales démocratiques. Pour cette raison, l'Europe et la communauté des financeurs doivent reprendre leurs financements à destination de l'Autorité nationale palestinienne et investir dans le renforcement de la société civile et de ses organisations, ainsi que des municipalités.

Nous demandons aux gouvernements des Etats-membres, à l'Union européenne et aux institutions internationales de reconnaître, par des programmes et des ressources financières adaptées, le rôle fondamentale joué par les collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient à travers leurs programmes de solidarité et de coopération décentralisée, leurs projets de promotion du dialogue et de compréhension entre les peuples, de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique.

Le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient, en référence à la Déclaration finale de la Seconde Conférence européenne de Cordoue et aux décisions qu'elle contient, s'engage dès lors à :

- promouvoir la rencontre, le dialogue et la coopération entre les nouveaux pouvoirs locaux palestiniens et les pouvoirs locaux israéliens, ceci pour restaurer la confiance et instaurer de nouvelles relations, basées sur la reconnaissance réciproque, le refus de la violence, le respect des droits humains, de la démocratie et du droit international.
- poursuivre les projets de coopération décentralisée afin de soutenir les nouvelles administrations locales et les collectivités palestiniennes, et ce, afin de faire face à la situation d'urgence, de diminuer les souffrances et de restaurer la dignité des personnes dans leur vie quotidienne ;
- promouvoir la rencontre et la coopération entre autorités locales palestiniennes et israéliennes et leurs associations (APLA et ULAI), telles que celles organisées sous l'égide du programme *Municipal Alliance for Peace* (MAP).

Nous invitons l'ensemble des collectivités européennes à adhérer au réseau afin de travailler à la construction concrète de la paix au Proche-Orient, et ce, au travers de programmes de jumelages, de projets de coopération bilatérale et trilatérale et d'activités de sensibilisation et de pression politique.

Palais provincial
Pérouse (Italie), le 25 mai 2006